L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Cour suprême du Canada Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de le natteté de l'exemplaire filmé, et en conformité evec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont le couverture en papier est imprimée sont filmés en commencant per le premier plat et en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plet, selon le ces. Tous les eutres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustretion et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière imege de chaque microfiche, selon le ces: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les certes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bes, en prenent le nombre d'imeges nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent le méthode.

3		1	
		2	
		3	
2	3		_
5	6		